

La France est-elle sur le point de disjoncter ?

Si le scénario catastrophe semble évité pour cet hiver, qu'en sera-t-il l'hiver prochain... ?

En décembre 2022, en pleine crise énergétique, le gouvernement a dévoilé sa stratégie pour passer l'hiver et éviter les coupures d'électricité au vu du nombre important de réacteurs nucléaires à l'arrêt pour maintenance. Face à l'incertitude sur l'approvisionnement électrique pour l'hiver, le gouvernement a pris des dispositions si radicales que de nombreux Français ont investi dans un groupe électrogène pour alimenter les usages « indispensables » à la vie courante. Par rapport à 2021, les quantités vendues ont été multipliées par 2,5 au dernier trimestre 2022 !

Gare aux coupures : les Français sont avertis !

Selon RTE, de telles coupures par manque d'électricité, seraient « inédites » en France et dépendraient « essentiellement » de la météo. La cellule interministérielle de crise a travaillé sur l'hypothèse que six à dix délestages seraient nécessaires sur l'hiver et les préfetures sont opérationnelles pour organiser et informer population et entreprises.

Dans ce contexte, sans diminution de consommation d'électricité, ces coupures électriques étaient inévitables. Sans refaire le cours de l'histoire (relire pour cela l'*Options* d'octobre 2022 : Chronique d'un désastre annoncé), la CGT pointe toute la responsabilité du gouvernement. C'est sa vision court-termiste qui en est la cause, tout comme sa façon d'infantiliser les Français en les rendant coupables de cette situation. Car ce sont bien les gouvernants qui ont cherché à faire peur pour pallier leurs errements et leur manque d'anticipation, le tout étant méticuleusement entretenu par les chaînes d'informations en continu.

La CGT pointe toute la responsabilité du gouvernement

Sans électricité, plus rien ne fonctionne !

De telles coupures entraîneraient des interruptions de communications de téléphonie mobile et fixe. Donc impossible de joindre les numéros d'urgence. Les écoles situées dans les zones délestées seraient fermées : car ni chauffage, ni

lumière, ni alarme. Idem pour les transports : métro, trains, tramways seraient interrompus... Une catastrophe annoncée proche de celle subie lors du Covid, mais qui n'est que le résultat d'un sous-investissement qui se paye cash. Une situation aggravée en plus par une sous-traitance et une filialisation toujours plus importante, et dont le but était de faire des économies, mais qui a abouti à des pertes de compétences techniques que paie aujourd'hui EDF (relire pour cela l'*Options* d'octobre 2022 : La performance économique au détriment de la maintenance).

Un risque qui persiste pour les hivers à venir

Si aujourd'hui le scénario catastrophe semble évité pour 2022-23, le risque sera toujours là les hivers prochains. Car, outre les problèmes de maintenance et d'usure prématurée, le réchauffement climatique avec un manque d'eau dans les fleuves pèsera aussi sur l'avenir. Cela limitera forcément la production en raison des aléas climatiques. L'été dernier, déjà, de nombreuses centrales ont dû tourner au ralenti, voire arrêter de produire, en raison des fortes chaleurs. Et les centrales dites « ouvertes », sur les océans, seront elle aussi touchées : l'augmentation de 2°C de la température de l'eau de mer interroge d'ores et déjà les ingénieurs du secteur.

Le réchauffement climatique pèsera aussi sur l'avenir

Avec cette perspective, les décisions du gouvernement pour accélérer les prochaines constructions de centrales nucléaires, et vantant les mérites climatiques d'une électricité bas carbone, semblent alors bien paradoxales. Car le projet de texte de loi limite le nombre de contentieux, avec des dérogations à la loi littoral qui concerneront également l'implantation d'installations photovoltaïques ou de production d'hydrogène sur des friches en bord de mer. Dans cette « urgence énergétique » le gouvernement a donc pris des décisions en contradiction totale avec l'objectif de réduction de 50% du nucléaire en France d'ici 2035 pourtant inscrit dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2017-2022. D'ailleurs les sénateurs ont dernièrement supprimé le plafond autorisé d'électricité nucléaire fixé à 63,2 gigawatts dans le code de l'énergie et augmenté à plus de



50% la production nucléaire dans le mix électrique à horizon 2050.

Les sénateurs ont supprimé le plafond autorisé d'électricité nucléaire de 63,2 GW

Quels moyens financiers pour construire tous ces EPR ?

Les ressources naturelles seront-elles suffisantes ? Construire 6 EPR, voire 8 de plus, est-il un projet raisonnable ? Comment répondre aux besoins d'électricité immédiats ? Quels sont les risques vis-à-vis de la montée des eaux à construire des centrales nucléaires en bord de mer ? Autant de questions à ne pas éluder et auxquelles se rajoute la question des déchets radioactifs. Le gouvernement a publié en décembre 2022 son cinquième plan national de gestion des matières et déchets radioactifs pour les années 2022-2026. Ce document doit servir à piloter sa stratégie en la matière, et cette feuille de route met l'accent sur l'importance de poursuivre la mise en place de filières de gestion des déchets moyenne et haute activité. Mais la saturation annoncée des entreposages temporaires à horizon 2030, pour les piscines d'entreposage du site Orano de la Hague, questionne l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

C'est toute notre souveraineté énergétique qui est en question

La CGT a été auditionnée dans le cadre de l'enquête parlementaire, début 2023, sur la gouvernance de l'entreprise publique et les choix politiques. Philippe Page Le Mérou, secrétaire du CSE Central d'EDF, auditionné à l'Assemblée nationale le 18 janvier s'est exprimé en ces termes : « La marchandisation de l'électricité a abouti à une déresponsabilisation des acteurs. Plus personne n'est responsable du service public de l'électricité en France ». La CGT plaide pour déroger aux règles européennes en fixant un tarif réglementé de l'énergie uniquement basé sur le mix énergétique français. Cela permettrait de diviser le prix par trois et sauverait les artisans et les entreprises tout en donnant plus de pouvoir d'achat aux Français. « Au nom de règles trafiquées sur le marché de l'électricité, on fait souffrir tout le pays. Dans quel autre système économique un produit est vendu 10 fois son prix, à part la mafia ? ». Faute de réponses, les questions sont au moins sur la table...

La marchandisation de l'électricité a abouti à une déresponsabilisation des acteurs